

1. FAVORISER LA MARCHÉ

Action 1.4.a. Cartographier et baliser le réseau d'itinéraires piétons

<p><u>Description de l'action</u></p> <p>Etablir une cartographie des sentiers et cheminements piétons traversant le territoire communal</p>	<p><u>Action(s) liée(s)</u></p> <p>1.3. Créer un réseau d'itinéraires piétons entre villages et avec le centre urbain</p>
<p><u>Objectif(s) poursuivi(s)</u></p> <p>Valoriser et faire connaître les sentiers et cheminements piétons en vue d'encourager la pratique de la marche à pied</p>	<p><u>Acteur(s) concerné(s)</u></p> <p>Ville de Leuze-en-Hainaut</p>
<p><u>Lieu(x) concerné(s)</u></p> <p>/</p>	<p><u>Budget (estimation)</u></p> <p>€(€) (< 10.000 €)</p>
<p><u>Degré de priorité</u></p> <p>Priorité 2</p>	<p><u>Source(s) et modalité(s) de financement</u></p> <p>- Fonds propres Commune</p>
<p><u>Période de mise en œuvre</u></p> <p>Balisage itinéraires centre urbain : action à court terme</p> <p>Balisage et cartographie réseau inter-villages/centre : Mise en œuvre dès la création du réseau d'itinéraires piétons</p>	

1. FAVORISER LA MARCHÉ

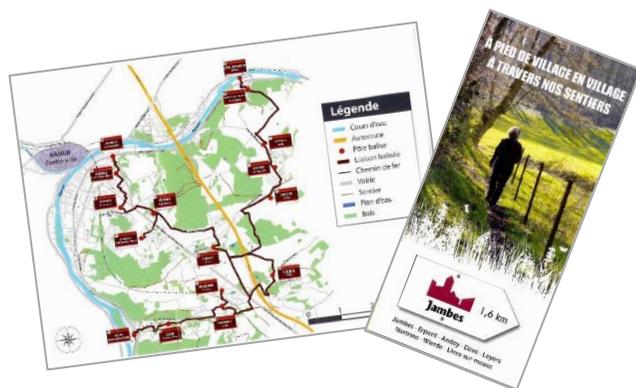
Action 1.4.a. Cartographie et baliser le réseau d'itinéraires piétons

Description concrète de l'action

Cartographie

La Ville cartographiera les chemins et sentiers piétons parcourant le territoire communal, en particulier le réseau inter-villages/centre précédemment défini (cf. action 1.3). Cette cartographie reprendra idéalement le nom de chacun des villages/centre urbain, et localisera les principaux pôles de déplacement sur le territoire communal (gare, centre commerçant, écoles, etc.).

Cette cartographie pourrait prendre la forme d'un livret comprenant une carte générale et un détail par zone. Elle pourrait être réalisée en format papier et/ou digital.



Balisage

Par ailleurs, la Ville balisera le réseau inter-villages/centre (cf. action 1.3.), et les itinéraires piétons du centre urbain.

Concernant ces derniers, le balisage renseignera les principaux pôles, tels que la gare, le centre commerçant, les principaux établissements publics (administration communale, bibliothèque, centre culturel), la HELHA, etc. Ce balisage pourrait reprendre la distance-temps pour rejoindre ces pôles. Un exemple de signalétique piétonne (commune française) est reprise ci-après, à titre illustratif.

